

Qualité et sécurité alimentaire des productions : la mission de l'Institut méditerranéen de certification (IMC)

Remo Ciucciomei

Directeur de l'Institut Méditerranéen de Certification (IMC) - Italie

L'histoire d'une idée

Le projet de l'Institut Méditerranéen de Certification (IMC) pour la garantie des productions agricoles et agro-alimentaires dans les pays de la zone méditerranéenne a fait ses premiers pas en 1995 en coïncidence avec le lancement du processus de la création d'une zone du partenariat euro-méditerranéen (PEM).

Les associés fondateurs et les associés actuels, qui composent le projet ont été inspirés par la volonté commune de réaliser une véritable organisation euro-méditerranéenne spécialisée dans la garantie des productions méditerranéennes de qualité ; une organisation-réseau capable de concevoir et d'impliquer les différentes expériences et compétences locales ainsi que de donner les réponses nécessaires aux entreprises qui doivent affronter les problématiques plus actuelles de la qualité et de la sécurité alimentaire, dans un moment où les systèmes productifs agricoles et agroalimentaire sont traversés par des changements considérables.

Aujourd'hui, le réseau de certification IMC est constitué par des partenaires italiens, tunisiens, égyptiens, libanais, turcs et marocains et certifie plus de cinq milles entreprises dans différents secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire de plusieurs pays de la région méditerranéenne.

L'IMC délivre toutes les certifications demandées par les entreprises agricoles et agroalimentaires : la certification des systèmes de management de qualité selon les normes ISO 9000, les systèmes de management environnemental selon les normes 14000, les systèmes de traçabilité de filière et de l'entreprise, les systèmes de bonnes pratiques agricoles, les certifications selon le mode de l'agriculture biologique, les certifications des Appellations d'Origine Protégée et Indication Géographique Protégée et d'autres standards de qualité privés et/ou publics.

Les activités de contrôle et certification sont effectuées par une équipe de cent personnes environ, composée de vérificateurs et certificateurs, hétérogènes en ce qui concerne la provenance géographique mais toutefois homogènes en ce qui concerne les exigences de qualification et modalités opérationnelles; plusieurs vérificateurs, en outre, proviennent de parcours d'études organisés par l'Institut Agronomique Méditerranéen de Bari (CIHEAM-IAMB) et des autres Instituts du CIHEAM. Les normes de travail adoptées et les procédures d'évaluation et de certification employées pour tous les pays méditerranéens sont communes.

De cette façon, les certifications délivrées peuvent compter sur un « langage de qualité commun », élément de garantie pour les consommateurs mais aussi élément d'importance fondamentale pour les entreprises de différents pays qui sont en train de lancer ou ont déjà lancé des activités de collaboration et/ou de partenariat.

Les systèmes de certification et les opportunités pour les entreprises

Du point de vue des entreprises et de leur développement, la création d'une zone de libre échange euro-méditerranéenne requiert que la compétition entre les produits et les services soit fondée sur la possibilité de concurrencer dans un cadre de règles communes et partagées.

Dans le marché mondialisé, la véritable concurrence déloyale peut devenir celle qui se fonde sur une application incorrecte et insuffisante des normes sur la sécurité et l'hygiène des aliments et/ou des travailleurs, sur un manque de normes à caractère environnemental qui visent à sauvegarder les territoires ou de normes en matière de prévention des accidents qui visent à défendre les droits des ouvriers, des mineurs et des femmes.

Dans ce contexte, la diffusion des systèmes de certification à caractère euro-méditerranéen peut représenter un soutien concret aux entreprises qui travaillent dans la région. En effet, les systèmes de certifications à caractère international, au-delà des activités typiques de contrôle et de certification, ont un rôle très important comme centres d'informations pour les entreprises puisqu'ils transmettent d'une manière minutieuse et contextuelle les informations et les nouveautés normatives et législatives concernant les différents secteurs d'intérêt ; de cette façon, ils représentent un support indirect au processus d'amélioration des entreprises, ils favorisent l'adéquation aux différentes exigences nationales et internationales et aident ainsi à prévenir les problèmes de non-conformité des produits.

Les entreprises qui travaillent dans le cadre des systèmes de certification peuvent affronter avec une meilleure préparation et efficacité les difficultés causées par les différences législatives et normatives des systèmes de qualité dans les divers pays. Enfin, à travers la certification, les entreprises peuvent améliorer leurs processus et donner une meilleure visibilité de leur engagement pour la qualité, en le communiquant aux marchés et aux consommateurs.

Certification et marché

Du point de vue de la garantie et de la sécurité alimentaire, les entreprises agricoles et agroalimentaires euro-méditerranéennes se trouvent aujourd'hui à devoir mesurer leur capacité managériale en se confrontant substantiellement sur deux niveaux : le premier, de caractère législatif/normatif, est impératif, l'autre, volontaire, est lié au rapport avec le client et aux exigences de qualité, de marketing et de communication.

Du point de vue impératif, il faut prendre en considération l'existence des normes de caractère général surtout dans le cadre européen (Règlement CE 178/2002), les normes spécifiques (hygiènes des aliments, résidus et contaminants, étiquetage, additives, etc.) et les lois qui règlent les secteurs particuliers (agriculture biologique, Appellations d'Origine Protégée, etc).

Du point de vue plus commercial et du marketing, l'entreprise doit tenir compte de l'évolution concernant le concept de qualité : en partant d'une qualité économique finalisée à satisfaire les exigences du client dans le cadre d'un rapport contractuel (les systèmes de management de la qualité ISO 9000, ISO 22000, traçabilité de filière, etc), on peut atteindre une qualité éthique et sociale, finalisée à satisfaire une gamme de besoins exprimés par un contexte plus large des parties intéressées (qualité environnementale, agriculture biologique, productions typiques, agriculture intégrée, standards éthiques et commerce équitable, etc.)

Aussi, à cause des considérables différences entre les différents systèmes de qualité des pays (surtout entre pays européens et non-européens), les projets de coopération entre les entreprises méditerranéennes devraient valoriser les éléments susmentionnés en les traduisant dans des plans de l'entreprise pour la qualité et la sécurité alimentaire, tenant compte des choix stratégiques à suivre en matière de standards de production et de certification.

Il faut, en revanche, signaler que l'approche à la certification est rarement un choix stratégique mais qu'elle est le plus souvent le résultat de choix contingents et parfois précipités de la part des entreprises suite aux différentes données qui émergent des marchés.

Cela produit une aggravation des coûts directs et de gestion, outre à la possibilité de perdre les opportunités offertes par le marché à cause du temps nécessaire pour l'obtention de la certification, surtout dans le cas de certains standards de production. Un choix rationnel devrait, en revanche, planifier une utilisation intégrée des différentes certifications considérées nécessaires, obligatoires et/ou volontaires surtout en considérant que l'adoption des standards de production et l'approche à la certification portent, de toute façon, des avantages pour la qualité des processus de l'entreprise et des produits.

Parmi ces avantages, il faut mentionner :

- une conformité aux exigences obligatoires ;
- une meilleure conformité aux différentes exigences des marchés, des consommateurs et des parties intéressées;
- une grande transparence et augmentation des possibilités de communication de l'entreprise;
- une meilleure protection légale en cas de contestations.

Le développement souhaitable des processus de partenariat entre les entreprises euro- méditerranéennes devra se concentrer sur les thématiques liées à la qualité et à la sécurité alimentaire et devra développer ces concepts afin de renforcer la présence du « *made in Méditerranée* » à travers le monde. Mais surtout, il est nécessaire que les systèmes agricoles et agroalimentaires considèrent, avec la même attention, la garantie de la qualité et sécurité alimentaire qu'il s'agisse des marchés internationaux ou des marchés locaux, en favorisant le développement et l'amélioration de la qualité pour les populations locales. Rappelons que la nourriture est non seulement un produit biologique mais est aussi le produit des cultures.

Institut Méditerranéen de Certification

via Carlo Pisacane 32,
60019 Senigallia (AN)
Italy

tel. +39 071 7930179
fax +39 071 7910043
imcert@imcert.it

www.imcert.it